

La Flèche La passerelle de la Bruère est installée

02.03.2017 17:56



#TRAVAUX (RUBRIQUE/TRAVAUX) #LA FLÈCHE (LOCALISATION/LA-FLECHE)

Avec quelques semaines de retard sur le calendrier initial, la passerelle de la Bruère a été jetée sur le Loir mercredi soir.

Deux sections de 24 mètres et 3,7 tonnes chacune ont été posées sur des flotteurs.

Ces derniers coulissent le long de pilotis (appelés ducs d'Albe) ancrés dans le lit du Loir.

Ce qui permet au tablier de la passerelle de monter et descendre au gré des évolutions du niveau de la rivière.

Des finitions restent à réaliser sur le site. L'ouvrage n'est pas encore utilisable.

« On va essayer de mettre la passerelle en service le 21 mars, jour du printemps », indique Dominique Davoine, adjoint au maire et conseiller communautaire.

Parmi les derniers aménagements à réaliser, figurent la pose d'un enrobé dans la cour du moulin de la Bruère et la remise en état du chemin sur l'autre rive.

Piétons et cyclistes vont donc devoir patienter encore un peu avant de pouvoir emprunter cet ouvrage qui assurera la liaison entre le site de la Monnerie et les voies douces situées le long des routes menant au Lude et au zoo.

La passerelle relie les berges du Loir